

Délibération n°230041

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LE SEQUESTRE étant assemblé en session ordinaire, à la mairie du Séquestre, après convocation légale, sous la présidence de M. POUJADE Gérard, Maire.

Etaient présents : Gérard POUJADE, Agnès BRU, Jean-Charles BALARDY, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Alexis BRU, Jean-Marc NADAL, Stéphanie ALVERNHE, Jean-Pierre DEMNI, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Jean-Pierre TORAN, Bruno VICTORIA, Audrey FOULQUIER, Aurélien MAZZONI, Céline TAFELSKI

Absents : Florence PORTRA (pouvoir donné Sophie ESCORISA GRIMAUD), Jennifer RENAUDIN (pouvoir donné à Stéphanie ALVERNHE), Viviane DUBOIS (pouvoir donné à Alexis BRU), Pascale KHAMNOUTHAY (pouvoir donné à Jean-Marc NADAL), Michel CUPOLI

Secrétaire de séance : Stéphanie ALVERNHE

Date de la Convocation : le 19/09/2023 Date d’Affichage : le 19/09/2023
Date de mise en ligne de la délibération : le 27/09/2023

Nombre de Conseillers : 19	Abstentions : 0
Présents : 14	Vote pour : 18
Votants : 18	Vote contre : 0

Objet de la délibération :

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DU COMPLEXE OMNISPORTS

Le maire expose :

Les tarifs de location du complexe omnisports n'ont pas été modifiés depuis 2017.

Avec la hausse très importante du coût de l'électricité, il est proposé d'augmenter les tarifs de location de la salle de 5%.

Il est précisé que ces tarifs ne s'appliquent pas aux lycées pour lesquels le prix de location du complexe est fixé par le Conseil Régional d'Occitanie (environ 15 € l'heure).

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la délibération du 15 mai 2017 fixant les tarifs de location du complexe omnisports

VU la convention de mise à disposition d'équipements sportifs au profit des établissements publics d'enseignement de compétence régionale signée en février 2019 et applicable jusqu'à l'année scolaire 2028/2029 incluse.

Et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de fixer à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs de location du Complexe Omnisports conformément au tableau ci-dessous :

	TARIFS
• Grande salle sports (à l'heure)	23 €
• Forfait journée grande salle de sports (8h)	113 €
• Salle arts martiaux (à l'heure)	18 €
• Forfait journée salle arts martiaux (8h)	84 €

Certifié conforme au registre.
Fait à LE SEQUESTRE, le 25 septembre 2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication/notification.

**Le Maire,
Gérard POUJADE**



**La secrétaire de séance,
Stéphanie ALVERNHE**

